AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**214C0987**
FR0000120164-FS0372

5 juin 2014

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE - VERITAS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 4 juin 2014, la société Manning & Napier Advisors, LLC[1] (290 Woodcliff Drive, Fairport, New York 14450, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients sous mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 2 juin 2014, le seuil de 10% du capital de la société COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS et détenir, pour le compte desdits fonds et clients, 17 343 394 actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS représentant autant de droits de vote, soit 9,80% du capital et 8,92% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions COMPAGNIE GENERALE DE GEOPHYSIQUE-VERITAS sur le marché.

_____

[1] Société contrôlée par M. William Manning.
[2] Sur la base d'un capital composé de 176 890 866 actions représentant 194 462 021 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 I du règlement général.